

## A la mémoire d'Alexandre CHAULET



1903-1963

"... Sur sa terre ardente d'Afrique, Alexandre CHAULET s'est voulu et a été le frère de tous, musulmans, juifs, chrétiens, athées, de tous ceux qui, en dépit de tout, n'admettent aucune limite à la fraternité humaine. C'est ce frère-là que nous pleurons..."

André MANDOUZE.

"... Il a été parmi les meilleurs de ceux qui ont gagné le droit incontestable de se réclamer hautement et fièrement de cette Patrie nouvelle qu'ils ont aidée à renaître de ses cendres.

C'est un de ses enfants que perd l'Algérie, c'est un de ses représentants les plus valables que perd le peuple algérien. C'est un frère que mes collègues de l'Assemblée Nationale Algérienne et moi-même nous perdons...

M. HADJ BENALLA

Président de l'Assemblée Algérienne.

"... Cet homme était un pionnier. Ils furent une poignée dans la guerre d'Algérie. Mais on ne mesurera jamais exactement ce qu'ils ont permis et ce qu'ils ont sauvé. Alexandre CHAULET fut de ceux-là.

Jacques DUQUESNE.



Pour répondre à de nombreuses demandes, voici, plus de 20 ans après sa mort survenue à Paris le 19 novembre 1963, une réédition de la plaquette que j'avais réalisée à Alger au lendemain des obsèques d'Alexandre CHAULET.

J'ajoute seulement, pour ceux qui ne l'ont pas connu, qu'ayant créé à 18 ans les premiers syndicats C F T C en Algérie, il devenait ensuite délégué confédéral pour l'Algérie et l'Afrique du Nord, puis vice-président de la C F T C. A l'indépendance de l'Algérie, il fut un des 18 français membres de l'Assemblée Nationale Algérienne.

Les textes de cette plaquette rappellent sa personnalité et son oeuvre.

François FRAUDEAU

Juin 1984.



Me trouvant dans l'impossibilité matérielle de répondre rapidement à tous les amis d'Alexandre CHAULET qui n'ont pu assister à ses obsèques, j'espère que nul ne me tiendra rigueur d'utiliser ce moyen collectif d'information.

Déposée dès son arrivée à Alger dans la crypte de la Basilique du Sacré-Coeur (nouvelle Cathédrale d'Alger, près du Parc de Galland), la dépouille mortelle d'Alexandre CHAULET reçut de nombreuses visites toute la journée du Jeudi 21 Novembre.

Le Vendredi 22 à 10 heures une messe basse était célébrée par le Chanoine DESROUSSEAUX, curé d'El-Biar tandis que le Chanoine SCOTTO assurait la lecture en français des textes liturgiques et les commentait. La Cathédrale était pleine d'amis connus ou inconnus tandis qu'aux premiers rangs le Gouvernement Algérien était représenté par les Ministres TEWFIK EL MADANI et Amar OUZEGANE, l'Ambassadeur de France par le 1er Conseiller Fernand LAURENT et le Préfet SIRVENT.

Cette messe fut vraiment bouleversante de simplicité et de recueillement. On sentait un peuple en prière entourant notre ami et ses proches. Il y eut de très nombreuses communions.

Il n'avait pas été organisé de transports collectifs, et si je note ce détail c'est pour marquer que beaucoup avaient dû choisir entre leur présence à l'office religieux et celle au cimetière de St Eugène où à 11 heures avait lieu l'inhumation. Il faisait un temps splendide : soleil radiéux, température printanière. Bien que la famille ait, par un bref avis de presse, dit son désir de ne pas recevoir fleurs et couronnes, la tombe de notre ami fut recouverte d'une quantité de gerbes et de couronnes. Je ne cite que pour ceux qui reconnaîtront là des sigles familiers celles du C.F.V (Centre Familial de Ben-Aknoun), de l'Inter-Af ( les "anciens" de la Caisse d'Allocations Familiales s'étaient spontanément cotisés pour offrir à "leur directeur" "la plus belle gerbe"... ), du C.F.P.H. (Centre de Formation professionnelle de l'Hotellerie), de la C.I.P.R.A. (Caisse de Retraite fondée par Alexandre), de la C.C.M.A. (Caisse Chirurgicale fondée aussi par lui). Le Conseil d'Administration de la nouvelle Caisse Sociale d'Alger (C.A.S.O.R.A.L.) en avait envoyé,

.../..



comme le Centre Hospitalier et Universitaire d'Alger, comme l'Assemblée Nationale Algérienne ....

Le Président de cette Assemblée, Mr. HADJ BENALLA, prononça une courte allocution sur la tombe : j'en reproduis le texte en annexe. Et ce fut l'interminable défilé des condoléances à la porte du cimetière. La famille ayant voulu qu'avec ma femme nous lui soyons associés, j'ai pu mesurer combien si cette tradition est éprouvante elle est aussi consolante. J'ai vraiment pu lire sur le visage de tous, hommes et femmes, jeunes et vieux, le chagrin, la douleur, la sympathie et l'affection. Je ne sais combien d'employés de la Caisse d'Allocations, de militants de la C.F.T.C. et d'autres organisations j'ai pu ainsi reconnaître.

Pour vous, destinataires de cette lettre, je cite les "anciens" du syndicalisme chrétien, fraternellement réunis en mémoire d'Alexandre : Melle CLEMENT - Melle MENAGE - BANULS - BLASCO - BOUKROUFA - BENKADDOUR - COPPA - GIROUX - GONDRET - GUILLARD - HELIE - MAHFOUF - MANSOURI - RICHARDOZ. *Depuis - Philibert - secondy*

Je ne peux citer tous les administrateurs des organismes divers qu'animait Alexandre, les députés, les personnalités. Je note cependant qu'au cimetière j'ai reconnu aussi BATEL Sadek, devenu Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, Mr. BOUMAZA, Ministre de l'Economie Nationale, Mr. BOUZAR, directeur de la Sécurité Sociale et son adjoint Mr. ROZIER.

Et puis il y avait la foule des amis et de tous ceux à qui un jour, à un titre quelconque, Alexandre avait rendu service, qu'il avait conseillés, guidés, réconfortés - tous ceux qui parlaient de lui comme de l'Homme juste et bon qui luttait pour la justice, pour la Paix - Et ceux-là étaient venus, pleurant comme ses amis de toujours.

Je voudrais que tous sachent combien Madame CHAULET et ses enfants, ainsi que la vieille maman d'Alexandre, ont été sensibles à toutes les marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées de façon souvent très humble - que tous s'en sentent remerciés et soient persuadés qu'ils ont contribué et contribuent par leur union de pensée et leurs prières à faire supporter la perte immense que nous avons subie.

Que chacun trouve ici l'assurance de ma fraternelle amitié.

Alger, le 26 Novembre 1963

F. FRAUDEAU.



Messe de Funérailles en la Basilique du Sacré-Coeur

Eglise Cathédrale d'Alger

Mgr. GIROUD, Vicaire Général, présidait en l'absence de S.E. Mgr. DUVAL, avec le R.P. FISSET, Mr. le Chanoine DESROUSSEAUX célébrait la sainte messe que commentait Mr. le Chanoine SCOTTO.

I - Allocution de Mr. le Chanoine SCOTTO

Chers Frères, Chères Soeurs,

Nous sommes ici rassemblés pour implorer la clémence et la miséricorde de Dieu en faveur d'Alexandre CHAULET.

L'Eglise d'Alger a bien conscience qu'elle perd en lui un de ses fils les meilleurs. Et c'est pourquoi, avec son chef, Mgr DUVAL, retenu à Rome par les travaux du Concile, avec ses responsables, avec son clergé, avec ses fidèles, elle prie.

L'Algérie perd un de ses serviteurs les plus désintéressés. Ayant puisé dans sa foi et l'Evangile qu'il vivait le sens de la justice, de la liberté, de la vérité et de la fraternité, il y trouva aussi la force et le courage de mettre tous les dons qui étaient en lui au service de cette terre sur laquelle il était né, où il avait vécu, et où il a voulu reposer son dernier sommeil, en attendant la bienheureuse Résurrection à laquelle il croyait.

Pour tous ceux qui l'ont connu et aimé, pour tous ceux - et ils sont nombreux - qui ont trouvé près de lui, lumière, chaleur, et amitié, son souvenir sera une bénédiction.

Et c'est en toute confiance, que rassemblés pour la prière, les croyants invoquent pour lui la miséricorde du Dieu Tout-Puissant et Clément, car il est écrit : " Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur, car leurs oeuvres les suivent ".

II - Lecture de l'Epître, puis de l'Evangile

III - Lecture de l'offrande du pain, suivie du commentaire :

Le prêtre offre à Dieu un peu de pain un peu de vin, fruits du travail de l'homme et de la terre; signe et symbole aussi de l'action des hommes qui,

.../..



lorsqu'elle est orientée vers la justice et la charité est pour Dieu le plus bel hommage qui puisse lui venir de sa créature.

IV - Lecture de la Préface, suivie du commentaire :

Le prêtre évoque à présent le souvenir de ceux qui furent des hommes comme nous, mais qui par leur foi, la dignité de leur vie, leur dévouement à la cause de la justice, ont mérité d'être appelés des saints : Notre-Dame Marie, St Joseph, les Apôtres, les Martyrs, les prophètes, tous les justes.

V - Commentaire à la Consécration :

En cet instant, le prêtre rappelle le souvenir du sacrifice que Notre Seigneur Jésus consentit, de sa vie, pour le salut des hommes.

VI - Au memento des morts

Souvenez-vous, Seigneur, de votre serviteur Alexandre. A lui, et à tous vos serviteurs et servantes qui sont partis avant nous marqués du signe de la foi, daignez accorder la fraîcheur, la lumière et la paix de votre ciel.

VII - Le Notre Père

VIII - Le "Libera" en français

IX - A la Communion, commentaire :

Les chrétiens vont maintenant communier. Ce partage d'un même pain est, entre autres, pour eux le signe de leur union à Dieu et de leur union avec leurs frères, les hommes.

X - Lecture, à la fin de la messe, des Béatitudes.

N.B : Les lectures étaient tirées du missel biblique.



ALLOCUTION DE Monsieur HADJ BENALLAH

Président de l'Assemblée Nationale

Mesdames, Messieurs, Chers Frères,

En face du grand mystère de la mort, c'est le silence qui s'impose et, pour les croyants, la prière. Cependant, c'est pour nous un devoir de rendre un dernier hommage à un collègue apprécié pour sa compétence et son courage civique, à un ami sincère et dévoué, à un frère de combat pour la cause de la justice sociale et de la liberté.

En tant que Président de l'Assemblée Nationale, c'est devant la mémoire du député intègre que je m'incline avec respect. En tant que militant, c'est le souvenir de l'homme de coeur et du patriote éclairé que je salue avec émotion.

Tous ceux qui ont connu Alexandre CHAULET ont éprouvé le charme de sa douceur, de sa bonté, de son sourire. Catholique convaincu, lucide, pratiquant, il allait jusqu'au bout de sa foi, sans souci des risques, de l'incompréhension et de la violence aveugle. Syndicaliste de la première heure, il avait voué toutes ses forces à la défense des travailleurs les plus pauvres, les plus démunis, les plus délaissés.

Alexandre CHAULET était et restera un symbole.

Il fut l'homme qui, dans la tourmente, sut rester fidèle à ses croyances, eut à en souffrir, mais ne devia pas. Pour lui comme pour une petite élite d'Européens vivant sur cette terre d'Algérie, le respect de l'intégrité de la personne humaine et la défense du droit des peuples à la libre disposition, devaient conduire à oeuvrer courageusement en faveur de l'indépendance de notre pays.

Il a été parmi les meilleurs de ceux qui pensaient qu'un pont pouvait et devait être lancé entre deux communautés artificiellement séparées et divisées. Il a été parmi les meilleurs de ceux qui ont oeuvré inlassablement pour rapprocher et unir tous les algériens, sans distinction de race ni de religion. Il a été parmi les meilleurs de ceux qui ont gagné le droit incontestable de se réclamer hautement et fièrement de cette patrie nouvelle qu'ils ont aidée à renaître de ses cendres.

.../..



C'est un de ses enfants que perd l'Algérie. C'est un de ses représentants les plus valables que perd le peuple algérien. C'est un frère que mes collègues de l'Assemblée Nationale et moi-même nous perdons.

Je voudrais dire à Mme Vve Alexandre CHAULET, à ses enfants, à tous les membres de sa famille, que nous partageons sincèrement leur chagrin. Le disparu avait toute notre estime et notre sympathie respectueuse; il avait aussi notre amitié. Nous le regrettons; mais le meilleur hommage que nous puissions lui rendre, ce sera de poursuivre notre tâche dans la voie qui fut la sienne, celle de la justice et de la fraternité.

Alger, le 22 Novembre 1963



LA MORT de notre CAMARADE ALEXANDRE CHAULET

Par suite de nombreuses absences, nous rendons avec beaucoup de retard, l'hommage dû à Alexandre CHAULET, ancien délégué confédéral de la CFTC pour l'Afrique du Nord, ancien membre du Conseil Economique et Social, Député à l'Assemblée Algérienne, organisateur des Allocations Familiales en Algérie, créateur du Centre de repos de Ben-Aknoun.

Alexandre CHAULET, au souvenir duquel il faut toujours associer son épouse, actuellement si douloureusement touchée, est dans les années 20, représentant de commerce en Algérie, où il est né d'une famille française ayant encore son petit coin de terre en France.

Il organise le Syndicalisme Chrétien, d'abord pour les Européens d'Algérie, puis très vite pour les Algériens. Il sera le premier à suggérer à la Confédération, le terme "Croyant" pour les organisations algériennes.

Pendant des années, il organisera ce syndicalisme et ses services. Il sera de toutes les luttes et de toutes les discussions. Les camarades des autres organisations lui rendront témoignage de sa valeur et de sa loyauté. Plus tard, il sauvera quelques uns d'entre eux.

Il aime passionnément l'Algérie, il la défend, et ses enfants hériteront de cet amour, et le pousseront comme lui jusqu'aux limites du sacrifice.

Il rêve d'une communion entre Européens d'Algérie et Algériens Arabes et Kabyles, comme il le réalise autour de lui. Il faut l'avoir vu vibrer, avec des larmes dans les yeux, en conclusion de Journées d'Etudes où Musulmans et Chrétiens avaient travaillé côte à côte.

C'est dire le déchirement que devait être pour lui la stupide, l'inutile guerre d'Algérie. Il sera torturé par celle-ci. Il fera l'impossible pour que la guerre cesse, démarches, suggestions, contacts, prises de position, information, et tout cela malgré un état de santé qui l'avait déjà prévenu.

Harassé, usé, il continue. Il s'ajoute à sa fatigue le risque direct pour lui et sa famille. Deux fois plastiqué, plus ou moins traqué, obligé de changer de domicile, il ne cesse cependant d'informer, de renseigner sur la vérité, l'affreuse vérité de cette guerre. Condamné même par certains syndicalistes, ses camarades, il verra plusieurs de ceux qui pensent comme lui, frappés pour les idées qu'ils défendent.

C'est dire sa Joie de la fin de la guerre, son ardeur à construire et à reconstruire. (La Caisse d'Allocations Familiales a été complètement détruite).

Elu député à l'Assemblée Nationale Algérienne, il aura encore à souffrir des ruptures internes et comme syndicaliste et comme algérien.

Et c'est au moment d'une première et double réconciliation qu'il nous quitte. Saluons le militant. Déjà, il a été remercié par tous ceux qui ont connu son action. Nous voulons seulement demander à ceux qui l'ont connu en Afrique, en Asie, en Amérique, quelques minutes de recueillement à la mémoire de cet homme à la fois grand et humble,



.../...

Grand par son dévouement, son engagement total de Chrétien comprenant la nécessité du travail au milieu de tous les hommes, avec tous les hommes,

Humble, il le fut, refusant les honneurs et notamment, toutes décorations qu'il avait largement méritées.

Africains, Européens, Asiatiques, Américains,

Qu'il reste dans notre souvenir comme un exemple des nécessaires rencontres, des solidarités obligatoires et des amitiés humaines,

dans la confiance, basée sur la certitude que tout homme a besoin des autres hommes pour connaître un peu de paix, un peu de bonheur.

G. ESPERET

-----  
ELOGE FUNEBRE de M. Alexandre CHAULET  
prononcé par M. Emile ROCHE, le 27 Novembre 1963  
au Conseil Economique et Social  
-----

Mes chers collègues, vous avez entendu hier, avec une grande émotion, l'appel de notre ami, le Vice-Président René RICHARD, joignant notre Assemblée à l'immense regret du monde devant la mort de J. KENNEDY, Président des Etats-Unis. M. RICHARD a excellemment fait l'éloge funèbre d'un être qui nous était cher à tous. Je voudrais vous parler un instant de notre ancien collègue CHAULET. Sans doute, n'est-il plus des nôtres depuis 1962, mais je ne saurais oublier que nous sommes entrés ensemble au Conseil Economique, que j'eus avec lui de très nombreuses conversations au cours des années, et qu'en un temps difficile pour tous, il était l'un des hommes qui étaient le plus visés dans sa vie lorsqu'il allait en Algérie. Je me souviens d'avoir été obligé souvent de le retenir ici et si vous permettez cette expression, de l'y contraindre même, en lui disant qu'il n'avait pas le droit de prendre des risques car il était une victime particulièrement guettée et menacée.

Je veux dire en hommage à sa mémoire, l'oeuvre sociale considérable qu'il a accomplie, Il fut, en Algérie, pays singulièrement difficile pour appliquer ces lois, le fondateur de la Sécurité Sociale. Il avait développé de nombreuses oeuvres et j'ai été le témoin, à Alger, de la fidélité, de l'affection que lui témoignait la population musulmane.

Il me souvient encore, étant allé en Algérie, en 1955, d'avoir reçu de lui ce compliment, j'avais organisé une réunion à la Région Economique d'Alger : " c'est la première fois que quelqu'un qui vient ici songe à réunir à la fois les patrons, les agriculteurs, les artisans, les professeurs et la classe ouvrière, tous ceux qui représentent les activités économiques". J'avais été sensible à ce propos que lui avait dicté sa propre sensibilité à lui, car c'était un homme infiniment sensible.

Je n'ai pas voulu manquer de célébrer sa mémoire, certain de trouver un écho en chacun de vous.



.....  
Mort de M. Alexandre CHAULET - Directeur de la Caisse d'Allocations  
Familiales d'Alger - Député d' ALGER -  
.....

Une foule considérable a participé aux obsèques de M. Alexandre CHAULET  
Député d'Alger.

Alexandre CHAULET, outre la direction de la Caisse d'Allocations Famili-  
liales fut l'animateur de la Caisse Chirurgicale et de la Caisse de  
Retraites; il était administrateur de l'Office des H.L.M., il siégeait  
à PARIS au Conseil d'Administration du Fonds d'Action Sociale et, jus-  
qu'en 1962, il représenta l'Algérie au Conseil Economique et Social.  
Elu député d'Alger au sein de l'Assemblée Nationale algérienne, M.  
Bachir BOUMAZA, Ministre de l'Economie venait de lui confier, le 15  
Août 1963 la Direction de la Caisse de Coordination de Sécurité Sociale  
d'Algérie.

Nous avons demandé à M. François FRAUDEAU, Vice-Président de la  
Caisse de Coordination de Sécurité Sociale et membre du Comité Directeur  
de l'Association de Sauvegarde, qui fut pendant tant d'années le colla-  
borateur intime de M. Alexandre CHAULET; de bien vouloir évoquer le  
souvenir de celui qui fut symboliquement, le trait d'union entre tous  
les habitants de l'Algérie, comme il le fut entre l'Algérie et la  
France qui peuvent à titre égal le placer parmi les meilleurs de leurs  
fils.

.....

Les multiples activités qui ont fait connaître Alexandre CHAULET et lui  
ont valu des amis innombrables s'ordonnent autour d'une seule notion : le ser-  
vice désintéressé du prochain, spécialement du plus pauvre, du plus déshérité -  
et ce, comme la mise en pratique quotidienne des exigences de sa foi chrétienne.

Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il fonda le premier "syndicat chrétien"  
en Algérie ( le bureau syndical dont il ne faisait pas partie à cause de son  
âge le désigna comme secrétaire administratif ). En 1937, il aide au démarrage  
de l'Union Marocaine, puis de l'Union Tunisienne des syndicats chrétiens.

C'est le début d'une longue lutte pour "l'égalité des droits", une légis-  
lation protectrice des travailleurs, la fixation légale de minima de salaires,  
l'introduction en Algérie des allocations familiales puis, les assurances  
sociales.

Mais, Alexandre CHAULET n'attend pas tout de la loi. Il imagine, il crée,  
il construit - avec le souci d'associer les travailleurs, les intéresser aux  
réalisations pour qu'elles soient vraiment "leurs". C'est un mutualiste convain-  
cu : La Caisse Chirurgicale Mutualiste d'Algérie est son oeuvre, un des plus



...  
importants groupements connus. Il lance, alors que l'Algérie ne possède encore aucun système d'assurances sociales, une Caisse de Prévoyance et de Retraite, la C.I.P.R.A.

C'est un pionnier de l'action familiale et dans aucune de ses initiatives il n'oubliera les peines, les soucis, les besoins des familles - qu'il s'agisse par exemple de la cotisation " familiale " de la Caisse chirurgicale ( cotisation identique pour le chargé de famille et pour le célibataire ) ou de cette création unique que représente le Centre familial de Ben-Aknoun - où tout est conçu pour le vrai repos de la mère de famille, au milieu des siens, pour un tarif "compensé" par la Caisse d'Allocations familiales, ne tenant compte que des gains. Création originale, unique dirions-nous, jumelant pour un même service des familles, l'activité du Centre familial et de l'Ecole Hôtelière d'Alger. Nous savons que les promoteurs de certains " villages-vacances " de France se sont inspirés de l'exemple de Ben-Aknoun.

En quelques mois, ( fin 1948 - Avril 1949 ) Alexandre CHAULET et ses amis mènent campagne pour l'introduction en Algérie de la Sécurité sociale. Pour "contrer" un projet jugé trop étriqué qui n'envisageait guère que l'attribution d'une petite retraite, il lance la formule " nous ne voulons pas l'assurance à la mort ". Un journal d'Alger titre alors : " La C.F.T.C. déclanche son barrage d'artillerie ". Le texte qui sera voté comportera la couverture de l'assurance maladie.

Devenu Vice-Président de la C.F.T.C. à la veille de la guerre, il contribuera, quoiqu'il dût lui en coûter - à informer la grande centrale française sur la situation en Algérie, à suggérer les formules qui pourraient abrégé une guerre qu'il considérait comme fratricide. Son appartement fut deux fois plastiqué, sa caisse d'allocations détruite le 29 Avril 1962.

Pour mieux marquer sa confiance et la ligne qu'elle avait choisie concernant "le droit à l'autodétermination" et l'amitié à sauvegarder entre la France et l'Algérie, la C.F.T.C. faisait en 1958 désigner Alexandre CHAULET comme membre du Conseil Economique et Social.

Les attaques, les soucis, n'ont pas manqué à **A. CHAULET**, dans sa vie. On peut affirmer qu'il n'est pas d'incompréhension qui n'ait été dissipée pour peu qu'on se soit prêté à un contact sincère, à une explication franche avec lui. C'est que cet homme d'action était un homme de coeur dont la bonté frappait dès le premier regard, si direct, de ses yeux bleus : incapable de transiger avec sa conscience, il ne pouvait souffrir qu'un malentendu quelconque le sépara d'un autre homme.

C'est bien pourquoi il comptait tant d'amis, c'est en quoi il était essentiellement un "militant" ayant souci de former d'éduquer, d'élever ... Il ne faut pas être surpris que tant de gens parlent de lui, les uns comme d'un père, les autres comme d'un frère, d'autres encore comme d'un conseiller, d'un guide, d'un modèle.

...



Il savait, en effet, au milieu d'occupations multiples et toutes très prenantes, réserver à chacun cette attention unique et personnelle qui était l'un des aspects de son infini respect de l'homme.

Respect de l'homme, sa ponctualité : jamais il ne fit attendre quiconque. Respect encore, sa manière de recevoir, de savoir écouter. De lui comme de tel autre ami on se plaisait à dire qu'il recevait la plus pauvre domestique comme il aurait reçu une princesse. Ce respect de l'homme n'était-il pas inscrit/ dans sa manière de donner des instructions ou des ordres : aucun texte de lui qui ne fut écrit de ce style simple, clair, ne prétant jamais à équivoque, mais aussi de cette écriture nette, volontaire, appliquée sans recherche.

Non seulement il était toujours "disponible" mais il s'ingéniait à rendre service, à faire plaisir. Les attentions et les délicatesses dont il était capable, seuls sauront les dire tous ceux qui en furent l'objet ...

Alexandre CHAULET ne pouvait être tout cela qu'au prix d'une grande discipline de pensée et de vie. Il était homme de méthode ne remettant jamais rien au lendemain ... jugeant vite et bien une situation, il trouvait toujours des solutions claires dont la hardiesse, à la réflexion séduisait ses interlocuteurs. Et comme il avait le sens de l'effort et une tenacité à toute épreuve, il lui est souvent arrivé - dût-il y mettre des années - de triompher d'obstacles réputés infranchissables.

Alors que toute sa vie il s'était défendu de briguer quelque mandat ou mission politique que ce soit, son sens du devoir et son abnégation le poussèrent à accepter d'abord une mission de conseiller ( en mai 1962 ) auprès de l'exécutif provisoire à Rocher Noir, puis, en Septembre 1962, la charge de Député d'Alger.

Une brutale maladie vient, en moins de deux mois, d'enlever A. CHAULET à l'affection des siens et de tant d'humbles familles pour qui son nom était synonyme de justice et d'espérance.

François FRAUDEAU

.../...



SYNDICALISME Hebdomadaire ( organe de la C.F.T.C. ) n° 958 du 30 Novembre 1963

.....  
^  
Alexandre CHAULET  
.....

Alexandre CHAULET est mort. Cette triste nouvelle s'est répandue, le 19 Novembre au matin, dans les locaux de la C.F.T.C., comme une traînée de poudre, du rez-de-chaussée au 7ème étage. Elle n'a laissé personne indifférent; elle a profondément ému ceux qui le connaissaient et bouleversé ceux qui étaient ses plus proches amis...

C'est que CHAULET n'était pas seulement l'ancien Vice-Président de la C.F.T.C., l'ancien délégué confédéral pour l'Algérie et l'Afrique du Nord, il était pour nous tous le symbole même de l'amitié lucide, telle que nous la souhaitons chez tous nos militants parce que faite tout à la fois de confiance fraternelle et de ferme objectivité.

Est-ce clair ? Alexandre nous l'aimions pour son abord cordial, la réceptivité fraternelle avec laquelle, par principe, il accueillait les suggestions, les opinions, les idées qui n'étaient pas les siennes, mais à travers lesquelles il cherchait la vérité et la concorde, mais aussi pour sa fermeté, son courage, sa tenacité, en face de la mauvaise foi et de l'erreur.

La C.F.T.C. sait ce qu'elle lui doit. L'un des premiers il a porté le témoignage de la valeur de nos principes, confrontés aux problèmes du monde moderne. C'est à lui et à la petite équipe de pionniers qui l'entouraient que nous devons l'acceptation de la C.F.T.C. dans le monde musulman, injustement présumé d'indifférence et d'hostilité. C'est largement à lui et à des hommes comme Mgr DUVAL, évêque d'Alger dont il était l'ami, que nous devons la vivante démonstration que chrétiens et musulmans de bonne foi peuvent agir côte à côte et ensemble au service d'un même idéal de libération et de promotion humaine. Nul doute qu'à cet égard le témoignage de CHAULET ait largement débordé le cadre syndical qui tint pourtant toujours la première place dans ses préoccupations.

Nous qui avons suivi pas à pas, à Paris ou à Alger, le cheminement de sa pensée et de son action, nous pouvons affirmer qu'il a lutté, tant que cela a été possible pour qu'Européens et Musulmans se comprennent et vivent en bonne harmonie. Les réalisations concrètes, à l'origine desquelles il a été ou auxquelles il a collaboré de façon souvent décisive en matière de prestations sociales et familiales, d'habitat, de formation professionnelle et de loisirs, resteront, quoiqu'il advienne, imprégnées de sa marque, et c'est vrai, en particulier, pour la magnifique oeuvre de Ben-Aknoun...



Il lui restait encore beaucoup à faire. Il le savait et, dans la tragédie qu'a vécue et vit encore l'Algérie nouvelle, cette idée qui ne procédait ni de l'orgueil ni de l'ambition, mais d'une saine conscience de ses responsabilités, l'a soutenu - et l'a peut-être torturé - jusqu'à son dernier jour.

Ce sens des responsabilités qui ne lui a pas permis de se récuser lorsqu'on a voulu faire de lui un député à l'Assemblée nationale algérienne ce qui était si loin de son désir et de ses goûts, c'est encore lui qui lui a fait accepter la lourde charge que le Ministre du Travail d'Algérie venait de lui confier : Celle de Directeur de la Caisse de Coordination de la Sécurité Sociale. La maladie, qui l'a trop tôt emporté, ne lui aura pas permis de voir l'achèvement du rêve qu'il caressait depuis tant d'années : celui de l'élévation des masses populaires algériennes, notamment par une grande politique sociale de l'habitat ... Mais il n'est pas possible que la semence que des hommes comme lui ont lancée ne germe pas et ne prospère pas dans un pays qui se veut à la pointe de la révolution sociale qui secoue les pays en voie de développement...

o  
o o

Tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont éprouvé la chaleur du foyer d'Alexandre CHAULET, pour eux-mêmes, pour leurs enfants engagés dans le drame tragique et sanglant que nous avons vécu et qui trouvaient toujours au domicile de notre ami regretté, le havre accueillant et plein de vie qui, pour un instant, leur faisait oublier la guerre fratricide ... - Tous ceux aussi qui ont souffert persécution et auxquels il tendait ses mains fraternelles, oui, tous comprennent notre émotion.

A Suzanne CHAULET et à sa famille qui a si pleinement tout partagé avec lui, la C.F.T.C. entière exprime ses profondes et sincères condoléances, sa reconnaissance et son amitié et l'espérance commune que nous avons au cœur.

Maurice BOULADOUX  
Président Honoraire de la C.F.T.C.  
(I)

(I) Maurice BOULADOUX est l'actuel président de la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens.



...  
TEMOIGNAGE CHRETIEN N° 1012 - 28 Novembre 1963

CET HOMME ETAIT UN PIONNIER

Ils furent une poignée dans la guerre d'Algérie.

Mais on ne mesurera jamais exactement ce qu'ils ont permis et ce qu'ils ont sauvé. Alexandre CHAULET, mort la semaine dernière dans une clinique parisienne, fut de ceux-là. Et c'est pourquoi il faut que ce soit connu.

Il n'eût pas aimé ce que je vais faire, puisque je vais parler de lui. Et je ne l'aime pas non plus, car parler d'une vie d'homme, mesurer une vie d'homme, c'est toujours la trahir. Mais après tout, il est bon que certaines choses se sachent, que certains exemples soient cités.

Pendant la guerre d'Algérie, il fut qualifié de "libéral". Un nom plutôt vilipendé. A peu près par tout le monde. Par les uns, parce qu'il avait une odeur de trahison, par d'autres parce qu'il était pour eux synonyme de timidité. Laissons tomber le mot. Il y a mieux à faire : dire ce qu'à été l'action et la vie d'un homme comme celui-là.

Sans distinction de race ni de religion.

L'action ? Hadj Ben Alla, Président de l'Assemblée Nationale Algérienne où A. CHAULET siégeait comme député, depuis Septembre 1962, l'a dit lors de ses obsèques, dans le cimetière de Saint-Eugène, face à la Méditerranée : " IL a été parmi les meilleurs de ceux qui pensaient qu'un pont pouvait et devait être lancé entre deux communautés artificiellement séparées et divisées. Il a été parmi les meilleurs de ceux qui ont oeuvré inlassablement pour rapprocher et unir tous les Algériens, sans distinction de race ni de religion ". Cela signifie qu'il a obstinément maintenu des contacts. Car il pensait que l'Algérie ne pouvait être elle-même que si, sans renier en rien le cadre arabo-musulman qui est le sien, elle était le pays de la rencontre. Maintenir des contacts moins avec les grands, sauf quand c'était nécessaire, qu'avec tous les autres, les petits, les oubliés, les pauvres, ceux dont on ne parlait pas dans les journaux et qui portaient tout le poids de la guerre.

Dirigeant de la C.F.T.C. en Algérie, il avait, dès avant la guerre de 1939, défendu les droits des travailleurs musulmans. Alors, il continuait. C'était la même voie. Défendre le droit des Algériens à vivre libres, chez eux, à s'organiser comme ils l'entendaient.

....



...  
Dans la vie quotidienne, cela signifiait des incompréhensions, des oppositions puis de la haine. Des gens, d'anciens amis qui ne vous parlent plus. Votre boulanger qui refuse de vous servir. Des enquêtes de police. Les enfants insultés à l'école. D'autres enfants inquiétés. Des inscriptions sur les murs de votre escalier. La serrure, un jour, bêtement bloquée par de la grenaille de plomb. Puis, quand les passions s'exacerbent, deux plasticages. La Caisse d'allocations familiales qu' A. CHAULET avait créée, qui brûle, et vingt années de travail réduites en fumée. Les nuits où il faut aller coucher ailleurs parcequ'on vous a téléphoné qu'un tueur vous recherche. Et il faut changer de refuge toutes les nuits ou presque. Et tenir quand même. Et maintenir quand même les contacts. Et rester accueillant à tous, et souriant. Et malgré tout, surtout, ne pas haïr. C'est le plus difficile. Moins spontané en somme que le courage physique.

Ecoutons encore le Président de l'Assemblée algérienne : " Il fut l'homme qui, dans la tourmente, sût rester fidèle à ses croyances, eut à en souffrir, mais ne dévia pas. Pour lui, comme pour une petite élite d'Européens vivant sur cette terre d'Algérie, le respect de l'intégrité de la personne humaine et la défense du droit des peuples à la libre disposition, devaient conduire à oeuvrer courageusement en faveur de l'indépendance de notre pays : "

#### Jusqu'au bout de sa foi

Syndicaliste et non homme politique, fidèle à ce qu'il était, il ne voulait pas s'engager dans l'action politique. Lorsqu'en Mars 1962, alors que les négociateurs d'Evian constituaient l'Exécutif provisoire, son nom fut prononcé, il fit savoir - discrètement comme toujours - qu'il se refusait. Mais un mois plus tard il rejoignait Rocher Noir pour y travailler aux Affaires sociales et y préparer les lendemains. Membre de la Commission de contrôle du référendum d'autodétermination le 1er Juillet 1962, il accepta enfin, en septembre, d'être élu député parmi la dizaine d'Européens prévus par les accords d'Evian, pour participer à la Constituante algérienne. Mais ce fut encore aux Affaires sociales qu'il consacra le plus clair de son temps, soit au sein de la Commission parlementaire qualifiée, soit en reconstituant les institutions sociales de l'Algérie qu'il avait, plus que tout autre, contribué à faire vivre.

Tout cela sans bruit. Cet homme n'aimait pas le tapage. Il faisait simplement ce qui lui semblait nécessaire avec une bonhomie souriante, parce qu'il était fidèle à la fois à une certaine image de la France et à cette Algérie où il était né et où il se sentait chez lui. Même s'ils sont ignorés du grand public, les services qu'il a rendus ainsi à l'une et à l'autre, ne se mesurent pas.

Le secret de cette vie c'est encore le Président Ben Alla qui l'a dit : "Catholique convaincu, lucide, pratiquant, il allait jusqu'au bout de sa foi sans souci des risques de l'incompréhension et de la violence aveugle "

Jacques DUQUESNE.



Alexandre CHAULET

Il fut l'homme dans la tempête, sut rester fidèle à ses croyances, eut à en souffrir, mais ne dévia pas .

-0-

Au lendemain de sa mort survenue à Paris, le 19 Novembre, tous les quotidiens informés ont publié la biographie d'Alexandre CHAULET, ancien vice-président de la C.F.T.C., directeur de la Caisse de Coordination de la Sécurité Sociale en Algérie, Député d'Alger à l'Assemblée Nationale Algérienne.

A ceux qui sur un plan qu'on pourrait appeler " professionnel " ont suivi les étapes de cette carrière exceptionnellement riche, il appartiendra de dire ailleurs, tout ce que lui doit, d'un point de vue international, le monde du syndicalisme et, plus particulièrement en Algérie et dans l'ensemble du Maghreb, l'organisation de la Sécurité sociale, des allocations familiales et des centres familiaux. Mais il est une chose essentielle que tout le monde doit immédiatement savoir : si, avant même l'indépendance de l'Algérie; des centaines de milliers de travailleurs ont, malgré le colonialisme et à son encontre, pu bénéficier d'un certain nombre de dispositions qui les ont sauvés de la misère et de la mort, c'est essentiellement grâce à l'homme que fut Alexandre CHAULET.

o  
o o

Si le mot " pionnier " n'était pas tellement galvaudé, je n'hésiterais pas à dire que, sur cette terre d'Algérie où le combat syndical était autrement difficile et autrement dangereux qu'en France, sur ce lourd terrain quotidien de l'efficacité immédiate et de l'avenir à assurer, Alexandre CHAULET fut, non seulement un pionnier, mais le pionnier.

Ce ne serait d'ailleurs pas assez dire. Car souvent les pionniers vivent sur la réputation d'un exploit qu'ils ont réalisé une fois dans leur vie. Au contraire, si CHAULET venait cette année même de se voir confier par le Ministre de l'Economie algérienne la responsabilité de la Caisse de Coordination de la Sécurité sociale, c'est bien qu'il restait, de façon incontestée, l'homme le plus capable de faire bénéficier les structures neuves de l'Etat algérien d'une longue expérience de lutte au service du bien commun.

...



Car, ce pionnier hardi, ce technicien précis, était avant tout un militant, mais d'un militantisme qui n'est pas si fréquent. Il se réclamait certes du "Catholicisme social" autrement dit, catholique atteignant la soixantaine, il avait puisé à la meilleure source possible de sa génération. Cependant, combien de ses contemporains se sont figés dans le souvenir de ce grand mouvement qui, dans bien des cas, vit tout à la fois son apogée (politique) et sa mort (spirituelle) au lendemain de la libération.

Alexandre CHAULET, lui, était comme tous les vrais spirituels, trop réaliste pour s'abandonner à ce genre de facilités mortelles. Le travail syndical et social était là, qui ne tolérait pas de pause satisfaisante. Avec la prudence des audacieux, il avait su prendre ses précautions contre la tentation de l'action terminée : outre ses propres enfants, il avait formé toute une génération de jeunes à qui il avait donné le goût insatiable de répondre aux vrais besoins des hommes véritables.

L'extraordinaire mérite de CHAULET aura été, au moment où l'Algérie de sa jeunesse s'effondrait, d'avoir su ne pas décevoir les jeunes d'une Algérie qui lui devait tant et qui, sous un visage à peine surprenant, se réclamait de lui comme d'un père. Ce fut là tout le sens unique et profond de sa désignation comme candidat, puis de son élection comme député d'Alger au lendemain de l'indépendance de l'Algérie.

Est-ce à dire qu'absorbé par l'action, il ne souffrit pas des incompréhensions multiples auxquelles devait se heurter inévitablement l'admirable logique de ses engagements ? Il faudrait ne pas l'avoir connu pour lui prêter pareille indifférence aux êtres. Car s'il était de ces chrétiens trop rares qui échappent aux atmosphères confinées - si, mobile et vivant il était de cette robustesse contagieuse qui donne confiance aux moins assurés - s'il était naturellement gai avec tous le monde et volontiers délicieusement malicieux avec ses familiers, son sourire franc, direct et clair comme son regard, n'était jamais de commande, c'est-à-dire que bien souvent il était un triomphe sur ce qui aurait pu être ou qui avait été une peine.

Il avançait, certes, et d'un pas décidé, mais il savait trop ce que peut coûter chaque engagement pour ne pas admettre que d'autres aient pu avoir des raisons valables d'opter autrement que lui. Le fait est que sa fidélité envers ses amis, pourtant des plus divers, fut toujours sans retour. Les tourmentes successives qu'il connut et l'attitude qu'il prit, invariablement, en sont la meilleure preuve : combien de juifs sous le régime de Vichy, de communistes victimes d'une persécution tantôt inavouée et tantôt systématique, de musulmans de l'époque où sous ce vocable on contestait, tout à la fois leur origine, leur nationalité et leur foi, combien d'hommes pourraient dire tout ce que ce chrétien trouva à inventer pour les nourrir, les employer, les cacher ou les tirer de prison !

N'hésitons pas à le dire : son plus grand chagrin ce ne fut pas que ses frères "pieds-noirs" eussent un temps voulu attenter à sa vie, mais ce fut l'inutilité de ses propres objurgations pour essayer de les sauver d'eux mêmes en les



tournant vers l'avenir d'une Algérie qui aurait pu être aussi leur avenir.

o  
o o

Mieux que je ne saurais le faire, le président de l'Assemblée nationale algérienne a prononcé sur la tombe d'Alexandre CHAULET les paroles décisives :  
" Il a été parmi les meilleurs de ceux qui ont oeuvré inlassablement pour rapprocher et unir tous les Algériens, sans distinction de race ni de religion. Il a été parmi les meilleurs de ceux qui ont gagné le droit incontestable de se réclamer hautement et fièrement de cette patrie nouvelle qu'ils ont aidée à renaître de ses cendres ".

Qu'il me soit pourtant permis d'ajouter qu'au delà des limites de l'Algérie, comme en Algérie même, Alexandre CHAULET a donné une dimension nouvelle à ce beau mot de "fraternité" que trop de siècles et de discours avaient fini par user. En effet, du dernier fellah au président de la République, les Algériens d'aujourd'hui s'appellent "frères" tout comme les premiers chrétiens et les meilleurs de leurs héritiers attachaient et attachent à ce mot un sens qui anéantit toute barrière sociale ou raciale.

Sur sa terre ardente d'Afrique, Alexandre CHAULET s'est voulu et a été le frère de tous, musulmans, juifs, chrétiens, athées, de tous ceux qui, en dépit de tout, n'admettent aucune limite à la fraternité humaine. C'est ce frère là que nous pleurons.

André MANDOUZE